

# LE BRIOTTIN

*Bulletin municipal de Brion et La Fourchette*



## SOMMAIRE

- Votre Mairie 3
- Patrimoine 9
- Nos aînés 11
- Nos associations 12
- Commerce 14
- Ça s'est passé 15
- Papill'ons et papill'ottes 18
- Jeux 19

**Avril 2024**



## LE MOT DU MAIRE

Chers Brionaises, chers Brionais,

C'est avec plaisir que je vous présente la nouvelle mouture du Briottin. Après presque 10 ans d'existence, nous avons voulu lui donner un souffle nouveau, un look un peu plus moderne. En utilisant aussi un peu moins de couleurs, nous l'avons voulu également un peu plus économe en encre mais aussi en énergie car cela permet de faire moins consommer d'électricité à la photocopieuse de la Mairie.

2024 a commencé sur les chapeaux de roues. Les réunions autour de la vidange des Étangs de Saint-Ange se poursuivent. Elle devrait avoir lieu en mai et nous avons l'assurance des services de l'État que nous serons aidés financièrement. Les derniers poteaux étant enfin enlevés, les travaux pour finir la route de Bussy vont pouvoir commencer. Le SDEY (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne) a repris le dossier de rénovation de notre éclairage public en LED pour la totalité du village et du hameau. Ce dossier avance aussi. La maison qui menace de s'écrouler rue du Vaunoyer devrait bientôt être démolie, ce qui soldera, ou presque, un dossier vieux de 20 ans. Nous allons doucement sur les beaux jours mais nous avons subi un automne et un hiver très pluvieux. La bonne nouvelle c'est que le niveau de la nappe phréatique semble avoir bien remonté. Peut-être n'aurons-nous pas à subir de restrictions des usages de l'eau cette année.

Comme vous le verrez sur l'agenda, beaucoup d'animations sont prévues pour ce premier semestre. Nos associations sont très actives. Nous aurons donc l'occasion de nous rencontrer et de discuter de vive voix.

Philippe PETIT

### MAIRIE DE BRION

16 rue de la République  
89400 BRION

**Téléphone :** 03 86 91 90 79

**Courriel :** mairie-brion89@wanadoo.fr

#### Site internet

<https://www.brion-yonne.fr>

#### Réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/communedebrion>



Instagram

commune\_brion\_89

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

<b>Lundi</b>	de 9 h 00 à 12 h 00
<b>Mardi</b>	de 9 h 00 à 12 h 00
<b>Judi</b>	de 9 h 00 à 12 h 00
<b>Vendredi</b>	de 9 h 00 à 12 h 00

Pour prendre rendez-vous  
avec le Maire ou un Adjoint :

Téléphonez ou envoyez un courriel  
au secrétariat de Mairie.

Pour joindre le Maire :

Philippe PETIT – 07 83 55 79 89

Pour suivre l'actualité de la commune et être informé en temps réel  
téléchargez sur votre smartphone ou votre tablette l'application



Elle est gratuite, disponible sur AppStore ou PlayStore.

Pas besoin de compte ni de carte bancaire, il suffit de rechercher BRION et de le mettre en favori.

## Principales décisions du 24 octobre 2023

- **Tarifs salle des fêtes « Les Granges du Château » 2024**

HABITANTS DE BRION	TARIF ACTUEL	PROPOSITION TARIF
Jour en semaine	88,00 €	96.00 €
Week-end	Été : 264,00 €	290.00 €
	Hiver : 285,00 €	314.00 €
Jour férié (hors week-end)	143,00 €	157.00 €

EXTÉRIEURS A BRION	TARIF ACTUEL	PROPOSITION TARIF
Jour en semaine	132,00 €	145.00 €
Week-end	Été : 363,00 €	399.00 €
	Hiver : 385,00 €	423.00 €
Jour férié (hors week-end)	198,00 €	218.00 €

Acompte : 50,00 € à la réservation.  
Caution : 400,00 € à l'état des lieux entrant  
Caution ménage : 85,00 €

- **Tarifs affouages 2023 – 2024**

Taxe affouagère : 25,00 €  
6,00 €/stère de bois (têtes de chênes, têtes de hêtres, éclaircie parcelle 32)

- **Mise à jour signalisation**

L'entreprise Signaux Girod est retenue pour un montant de 5 668,27 €.  
La subvention au titre des amendes de police sera demandée.

- **Église**

D'autres devis seront demandés pour la mise aux normes électriques du clocher suite à la visite annuelle de Bodet Campanaire.

- **Chaises de la salle des fêtes**

100 chaises neuves de couleur noire sont commandées à la société Sedi pour un montant de 3 615,00 €.

- **Pylône téléphonie**

Le contrat de location du terrain est repris par la société Valocîme à partir du 21 octobre 2033 (terme du bail initial de 12 ans).

- **Colis de Noël des aînés**

Le montant du colis sera de 35,00 €. L'achat de chocolats sera réalisé via l'association 2B Family Kids au profit des écoles.

- **Démolition de la maison Gascard**

La SARL Cottencin est retenue pour un montant de 53 637,60 € pour la démolition et la consolidation de la maison voisine.

- **Informations communautaires**  
Une modification du PLUi est en cours.  
Une opération de broyage de branches aura lieu courant novembre 2023
- **Informations et questions diverses**
  - Lecture de courriers d'habitants
  - Remerciements du Secours Catholique pour la subvention accordée
  - Contrôle des points d'eau incendie effectué
  - Un arrêté interdisant le stationnement des poids lourds dans le village a été pris
  - Devis IDRDR reçu pour des travaux d'assainissement pour un montant de 52 511,62 €
  - Compétence « police de la publicité extérieur » en cours de transfert vers la CCJ
  - La porte de la cabane de chasse a été fracturée et il y a eu vol
  - La clôture du city stade a été vandalisée. Une plainte a été déposée

## Principales décisions du 7 décembre 2023

- **Prolongement assainissement rue de la République**  
Un devis a été demandé à la société IDRDR. Il s'élève à 52 511,62 € TTC.
- **Loi d'accélération pour la production d'énergies renouvelables**  
Définition des zones d'accélération pour Brion et La Fourchette (voir article dédié page 6)
- **Étangs de Saint-Ange**  
Voir article dédié page 9
- **Devis eaux pluviales rue de la République**  
Un premier devis a été demandé à la société IDRDR : le montant des travaux serait de 89 762,20 € TTC. Une option avec caniveau à grilles en bas de la place de l'Église ferait monter le chiffre à 94 706,20 € TTC. D'autres devis seront demandés.
- **Personnel communal – Prime pouvoir d'achat**  
Le Conseil Municipal décide d'attribuer la prime pouvoir d'achat aux agents communaux. Elle est fixée à 60% du montant défini par l'État et sera versée avant le 1<sup>er</sup> juin 2024.
- **École – Classe découverte**  
La Commune participera aux frais de transport en prenant en charge 2 allers et retours en car.
- **Vente de matériels de pompiers**  
Il reste du petit matériel qui sera vendu lors du prochain vide-greniers. Les bénéfices iront à la coopérative scolaire de Brion. Certains objets seront gardés pour être exposés à la Mairie.
- **Informations et questions diverses**
  - Lecture de courriers d'habitants
  - La Paroisse du Christ Roi de Migennes demande à la commune une petite table et des chaises pour mettre au fond de l'église de Migennes pour les enfants.

- L'Observatoire de Joigny demande une subvention pour les futures actions à mener (intervenir au sein des écoles, une nuit des étoiles...)
- L'association 2BFamilyKids remercie la commune pour la commande de Chocolats.
- Stationnement gênant de véhicule rue du Colombier. Les véhicules sont garés correctement, de manière à ne pas trop gêner la circulation.
- Il est interdit d'afficher quoique ce soit sur le distributeur de pain.
- Remerciements à Mme Martine LECESTRE pour le don de 2 sapins de Noël et à M. Christophe MAUNY pour le don d'un sapin de 6 m devant la Mairie ainsi que les sapins qui ont décoré le village.
- Contacts avec des vitriers pour le remplacement de vitres cassées de l'église.
- La société Komplan via la Mutuelle Nationale Territoriale est venue présenter différents agrès sportifs possibles à installer dans la commune. Le Devis s'élève à 48 948,38 €. Possibilité d'obtenir des subventions mais le Conseil Municipal ne souhaite pas poursuivre ce dossier.
- Le côté nord du clocher verdit et le crépi s'effrite. Problème des salissures des pigeons avec leurs excréments.

## ÉTAT-CIVIL 2023

### Naissances :

- Sacha DORNOIS le 19 janvier 2023
- Milo TORTE le 6 février 2023
- Noah CALLÉ le 16 juin 2023

### Mariages :

- Astrid HUMBLLOT et Corentin KERBIRIOU le 8 juillet 2023

### Décès :

- Christian LOUBAT le 10 novembre 2023
- Annie LUTAUD le 9 décembre 2023



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, le 10 novembre 2023, le décès de Christian LOUBAT.

Il était l'un des piliers de l'animation du village en tant que président de la chorale des Croq'Notes. Nous lui devons de nombreux concerts de gospel, concerts de Noël, le festival de la Fourch'Bri et bien d'autres événements comme des stages de gospel. La musique et le chant tenaient une grande place dans sa vie. Il luttait depuis plusieurs mois contre la maladie, elle l'a malheureusement emporté.

Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses proches.

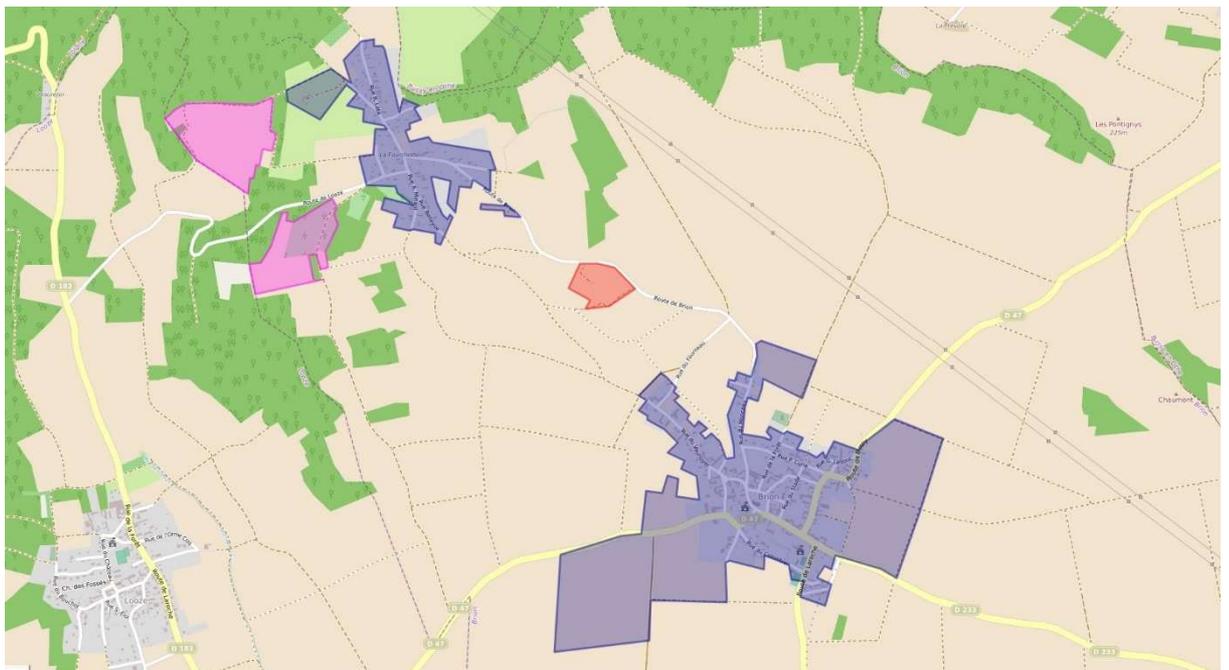
## ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENEUVELABLES

À la fin de l'année 2023, la loi faisait obligation aux communes de déterminer des Zones d'Accélération pour la Production d'Énergies Renouvelables.

Ces zones doivent être définies par les Conseils Municipaux et sont établies dans le but de faciliter les démarches d'installations de dispositifs de production d'énergies renouvelables. Les Communes avaient le droit de définir que type d'énergies renouvelables elles souhaitaient privilégier en « fléchant » la réservation de ces zones. En réalisant cela, elles excluent de fait les autres sources d'énergies renouvelables.

La Commune de Brion a choisi de cibler les zones suivantes du PLUi :

- Zones « UC » (bleu) : zones urbanisées de Brion et La Fourchette, réservées au photovoltaïque sur toiture
- Zones « A » (bleu) : zones agricoles constructibles, réservées au photovoltaïque sur toiture et au sol
- Zone rouge : ancienne décharge municipale, réservée uniquement à du photovoltaïque au sol
- Zones roses : zone réservée pour un projet privé d'agrivoltaïsme



De ce fait, la Commune exclut l'implantation d'éoliennes et de méthaniseurs sur son territoire.

Cette proposition a été faite par le Conseil Municipal après consultation du public entre jeudi 30 novembre et le mardi 5 décembre 2023.

Accélérer les démarches d'implantation de systèmes de production d'énergies renouvelables ne signifie pas accepter tout par avance. Le Conseil Municipal reste libre de refuser un projet s'il ne correspond pas à sa vision des choses.

Cela ne veut pas dire non-plus que les installations seront impossibles sur les autres zones du territoire mais cela va les rendre plus difficiles et plus compliquées.

Ces zones ont été soumises à l'approbation de la Préfecture de l'Yonne en toute fin d'année 2023. Nous sommes dans l'attente du retour sur leur validité.

## TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes « Les Granges du Château » va être temporairement indisponible en avril en raison de travaux. En effet, un pan de la toiture est gondolé et nécessite d'être repris.  
Pour des raisons de sécurité, la salle ne pourra pas être louée pendant la période des travaux.

## INCIVILITÉS

Les incivilités se multiplient ces derniers temps :

- Tag royaliste sur le drapeau français de la Mairie
- Vitres cassées sur le lavoir
- Signalétique du défibrillateur cassée
- Dépôts sauvages d'ordures

Des signalements ont été faits en Mairie mais sans réelle possibilité d'identification des auteurs. Pour les vitres cassées du lavoir, il semble que ce soient des enfants qui sont en cause. Je demande instamment aux parents de faire attention aux « activités » de leurs enfants dans Brion.

Ces dégâts vont devoir être réparés et cela se fait avec l'argent de la collectivité, c'est-à-dire avec les impôts que nous payons tous. Ce n'est pas admissible ! Cet argent pourrait être bien mieux employé.

Je passe sur le tag royaliste car celui-là je ne pense pas qu'il soit le fait d'enfants. Mais je voudrais qu'on m'explique quel est l'intérêt et ce qu'il y a de drôle à casser des vitres. C'est même dangereux, y compris pour les auteurs des faits qui risquent de graves blessures avec les éclats de verre et les éventuelles chutes de morceaux.

Quant à la signalétique des défibrillateurs, ces équipements peuvent sauver des vies, à condition qu'on puisse les trouver. Quel est l'intérêt de brouiller les pistes en détériorant la signalétique ? Cela met possiblement en danger la vie de quelqu'un qui pourrait en avoir besoin.

Enfin, je n'ai toujours pas compris l'intérêt de charger des cochonneries dans sa voiture pour les laisser derrière les containers à verre. En faisant quelques kilomètres de plus on va à la déchèterie de Joigny et on s'en débarrasse en toute légalité. L'amende pour dépôt sauvage de déchets est de 1 500 €. Au tarif actuel du carburant, avec les 1 500 € d'amende, on peut faire environ 670 allers et retours depuis Brion jusqu'à la déchèterie de Joigny.

Parfois, la bêtise humaine me dépasse !

Le Maire,  
Philippe PETIT



## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE BUSSY-EN-OTHE

La Maison de Services au Public de Bussy-en-Othe est un service destiné aux habitants de la CCJ, donc ouvert aux habitants de Brion également concernant toutes les démarches administratives.

Sandrine, l'agent communal de Bussy-en-Othe vous aidera dans vos démarches courantes telles que changement de certificats d'immatriculation (carte grise), allocations familiales, France Travail... Si vous n'êtes pas doté ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, vous pouvez également lui demander de l'aide.

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

9 place de la Fontaine  
89400 BUSSY-EN-OTHE  
Tél : 03 86 56 10 83

#### Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 13 h 30 à 18 h 30  
Mardi de 13 h 30 à 16 h 00  
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 00  
Jeudi de 13 h 30 à 18 h 30  
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

## MAISON DE L'HABITAT

La Maison de l'Habitat vous rappelle que vous pouvez la consulter pour tous les travaux que vous envisagez sur votre habitation. Elle vous aidera pour solliciter toutes les aides auxquelles vous pourriez prétendre.

Vous pouvez également la solliciter à propos du « Fonds Façade » de la CCJ. N'hésitez pas !

### MAISON DE L'HABITAT DU JOVINIEN

2 quai du 1<sup>er</sup> Dragons  
89300 JOIGNY  
Tél : 03 86 92 48 30

#### Animateur :

Thomas BOUVERET

LA MAISON DE L'HABITAT du Jovinien

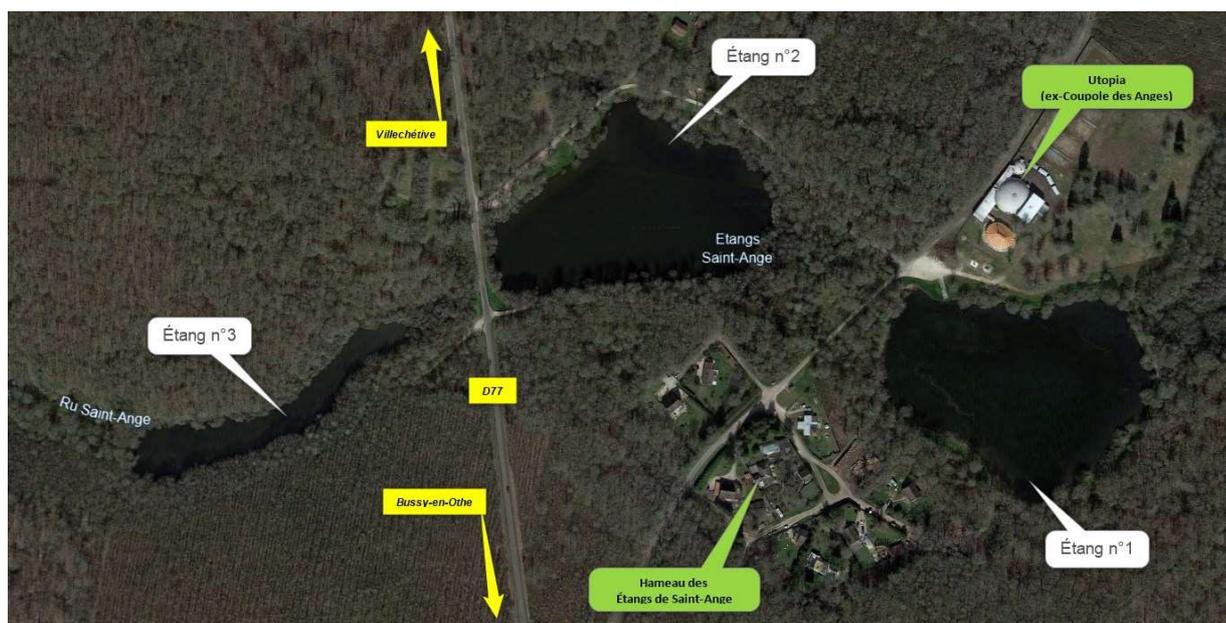
**JUSQU'À  
4.000 €  
D'AIDES LOCALES**

**POUR LA RÉNOVATION  
DE VOS FAÇADES  
SANS CONDITIONS  
DE REVENUS**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À CONFIRMER  
AUPRÈS DE LA MAISON DE L'HABITAT DU JOVINIEN

## LES ÉTANGS DE SAINT-ANGE

Les Étangs de Saint-Ange sont situés sur la commune de Bussy-en-Othe, à environ 4 km au nord du village, de chaque côté de la route départementale 77 en direction de Villechétive.



Peu d'habitants de Brion le savent mais notre commune est propriétaire d'un tiers de l'étang n°3 et de la moitié de la digue qui le ferme. La commune de Bussy-en-Othe est propriétaire de l'intégralité des étangs n°1 et n°2 et d'un tiers de l'étang n°3. Le dernier tiers de l'étang n°3 est propriété d'une SCI privée.

Fin 2023, les maires de Bussy-en-Othe et Brion, ainsi que le propriétaire privé ont été convoqués aux étangs par la Direction Départementale des Territoires et la Police de l'Environnement. Il nous a été signifié que nos digues étaient en mauvais état et qu'il nous était ordonné de procéder rapidement à la vidange des étangs n°1 et n°3. Or la vidange d'étangs ne se fait pas comme ça, d'un claquement de doigts. D'autant plus que des captages d'Eaux de Paris se trouvent en contrebas, même s'ils sont relativement loin et qu'il y a peu de risques de contamination. Le principal risque est d'effectuer une vidange trop rapide qui occasionnerait un écoulement de vase.

Le cabinet BIOS, de Joigny, a été mandaté par les 2 communes pour étudier les modalités de vidange des 2 étangs concernés. Un pisciculteur a été contacté pour effectuer une pêche de sauvegarde des poissons présents. Nous sommes bien conscients que pour avoir accès aux digues et en faire le diagnostic, nous devons vidanger ces étangs. L'opération devrait être réalisée en mai 2024. Nous avons obtenu des services de l'État, des garanties concernant les aides financières qui pourront nous être attribuées. À ce titre, nous avons également intégré le programme « Villages d'Avenir » qui va nous faire bénéficier d'ingénierie gratuite pour nos communes.

Il n'est pas question pour nous de supprimer ces étangs qui sont présents sur notre territoire depuis le 12<sup>e</sup> siècle. Ils font partie du patrimoine des deux communes.

Ces étangs vont rester à sec pendant deux ans pour permettre la minéralisation des vases. Temps qui sera mis à profit pour évaluer l'état des digues et chiffrer leur réparation. Là aussi nous avons obtenu l'assurance du Sous-Préfet de Sens, mais aussi du département que nous serions aidés financièrement. Nous allons également mobiliser la Fondation du Patrimoine. L'objectif final est la remise en eau des étangs.

Notons également qu'une association de défense des Étangs de Saint-Ange s'est créée à Bussy-en-Othe dans le but d'aider les communes dans ce dossier.

**BRION D'HIER... À AUJOURD'HUI**



La carte postale ancienne est issue de la collection de M. Fernand SAFFROY.



## RENCONTRE AVEC PAUL PONCET

Aujourd'hui, je suis accueillie chez Paul et Roberte Poncet pour parler de la vie de Paul.

Paul est né le 24 octobre 1932 à Brion dans la maison qui fait face à leur maison actuelle. Cette année-là, il y a dans le village 9 naissances de filles et une seule de garçon, c'est Paul ! Ses parents sont cultivateurs à Brion. Paul va à l'école à Brion où il sera dans la même classe que Mme Froissart.

Il fait son service militaire en Tunisie pendant 18 mois en 1952.

Paul et Roberte se sont rencontrés à Brion et se marient en 1955 à la chapelle de Laroche-Saint-Cydroine. Ils avaient 23 et 20 ans.

Paul est rappelé en Algérie en 1956 pendant 6 mois. Pendant son absence c'est la naissance de leur fille aînée Évelyne le 21 juin 1956. Ils auront deux autres filles : Marie Claude en 1958 et Odile en 1960.

Paul a une sœur aînée Anne-Marie Callé (la maman d'André). Elle est décédée. Il a aussi un frère Maurice, employé SNCF à Amiens.

À partir de son retour de Tunisie, Paul deviendra pompier volontaire jusqu'à sa retraite. Il est l'ouvrier agricole de son père jusqu'au moment où il le remplacera. Il cultive environ 50 hectares de blé, orge et maïs.

Roberte travaille aussi dans la région : ramassage de pommes, ménages etc... Elle aime être dehors.

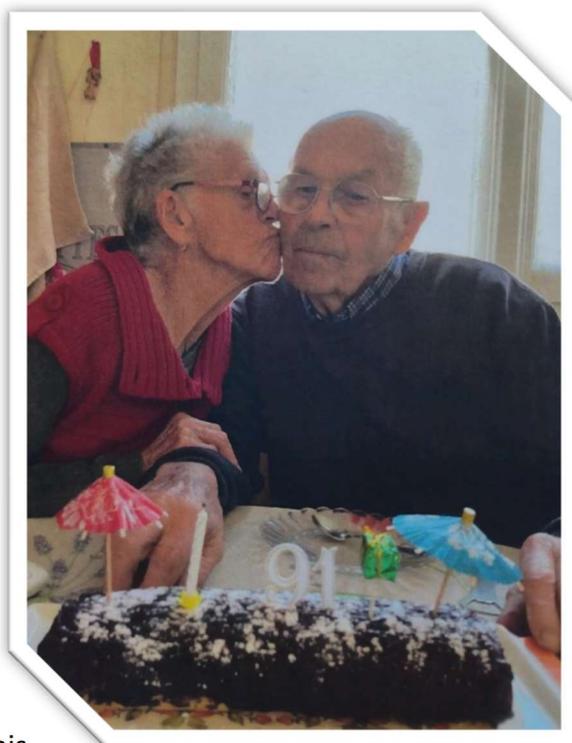
Paul a pris sa retraite en 1992 à l'âge de 60 ans. L'exploitation agricole a été reprise par leur gendre, le mari d'Odile. Maintenant c'est leur petit-neveu Jean-Patrice Moreau qui l'exploite.

Paul et Roberte habitent leur maison actuelle rue du Colombier depuis 1972. Ils n'auront jamais quitté Brion.

Paul a été très actif dans la commune : conseiller municipal pendant 4 mandats (2 avec M. Guy Mauny et 2 avec M. Bernard Lavocat). Il fut aussi président du comité des fêtes pour lequel il organisait par exemple des festivités pour le 13 juillet : course cycliste, repas communal jusqu'à 400 personnes, bal populaire. Il a été aussi président de l'association des anciens, le club « Notre Temps » pendant une dizaine d'année. Pendant 20 ans Paul a fait don de son sang à tel point qu'il a reçu une médaille.

Il a eu pas mal de problèmes de santé l'année dernière mais ça va mieux. Il occupe ses journées en jouant beaucoup aux cartes sur l'ordinateur (tarot, belote etc...) et il adore regarder Columbo à la télévision !

L'an prochain Paul et Roberte fêteront leurs 70 ans de mariage.



Florence SYLVESTRE

## LES ASSOCIATIONS BRIONAISES

La commune de Brion a un tissu associatif très riche animé par de nombreux bénévoles. Les associations suivantes sont présentes :

- **Association Détente et Loisirs (ADEL) :**  
 Gym Forme et Détente : assouplissements, renforcement musculaire, step, abdos, étirements, relaxation... Exercices diversifiées et accessibles à tous.  
 Séances tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 00 à l'ancienne Mairie au 26 place de l'Église.  
**Contact : Pascale BEUGNON-BLIN**
- **Comité des Fêtes :**  
 Organisation du vide-greniers annuel, de concours de belote, de l'animation du 13 juillet et de beaucoup d'autres événements.  
**Contact : Séverine COMMEAU**
- **De Brion à Brion :**  
 Jumelage des 10 communes françaises qui portent le nom « Brion ». L'association organise tous les ans un déplacement dans le Brion qui reçoit tous les autres à l'occasion du rassemblement annuel. Tous les 10 ans, elle organise la venue des autres Brion dans l'Yonne.  
 Pour financer ces événements, elle organise différents événements dans l'année comme la Fête de la Musique ou un concours de pétanque le 14 juillet.  
**Contact : Sébastien TORTE**
- **Dentelles dans l'Yonne :**  
 Une vingtaine de dentellières se retrouvent tous les mercredis soir de 20 h 00 à 22 h 00 à la salle du 8 place de l'Église. Si cette activité vous intéresse, elles se feront un plaisir de vous initier à la dentelle aux fuseaux ou à la dentelle de Luxeuil.  
**Contacts : Élisabeth CALLÉ ou Virginie LESIRE**
- **Les Croq'Notes de Brion :**  
 La chorale de Brion anime également régulièrement le village par ses concerts gospel ou de Noël. Elle propose une fois par an un stage de gospel sur 2 jours. Elle se produit également dans tout le département de l'Yonne.  
 La chorale répète tous les vendredis soir à 20 h 30 à l'ancienne Mairie au 26 place de l'Église.  
**Contact : Jean SINAMA**
- **Souris Fourchette et Escapade :**  
 Échange de compétence en informatique en vue d'utiliser différents outils permettant de développer la créativité à partir d'expériences individuelles et de diverses découvertes culturelles communes.  
 Un ordinateur portable est nécessaire pour profiter pleinement des séances. L'association se réunit tous les mardis de 18 h 00 à 21 h 00 à la Mairie. Pour des raisons logistiques, les places sont limitées à 15 personnes.  
**Contact : Annie PACE**
- **Jeunes Agriculteurs du Canton de Migennes :**  
 Comme son nom l'indique, cette association réunit les jeunes agriculteurs du canton de Migennes dont certains sont établis à Brion. Elle a pour but de communiquer sur l'agriculture mais elle organise aussi des animations. C'est la toute dernière-née des associations domiciliées à Brion.

Citons également la **Société de Chasse aux Bois de Brion** et l'**Association de Chasse en Plaine**.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur ces associations, n'hésitez pas à prendre contact avec les personnes citées ou avec la Mairie.

## ATELIER DENTELLES DANS L'YONNE

L'atelier de Dentelle dans l'Yonne vous permet de découvrir ou redécouvrir la technique de la dentelle aux fuseaux et de passer un moment convivial pendant deux heures tous les mercredi soir.

Vous êtes débutantes ? Nous vous montrerons les bases de cette dentelle et très vite, vous pourrez vous faire plaisir en réalisant vos propres ouvrages.

Vous connaissez cette dentelle ? Vous êtes les bienvenues pour partager avec nous votre passion.

Pour plus d'informations : Élisabeth CALLÉ - 03 86 91 90 74  
Virginie LESIRE - 06 13 72 59 05

Horaire de l'atelier : les mercredis soir de 19 h 30 à 22 h 00, salle du 8 place de l'Église.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque municipale de Brion, située dans l'ancienne école Albert Saffroy, au 1 impasse de l'École, vous accueille le lundi soir de 16 h 00 à 18 h 00

Le prêt de livres est gratuit et ouvert à tous, petits et grands.

Deux cabanes à livres sont également présentes sur la commune. L'une est située dans une ancienne cabine téléphonique place de l'Église, l'autre se trouve dans l'abribus du puits à La Fourchette. Nous vous rappelons que ces cabanes à livres ne doivent recueillir que des livres en bon état et pas des revues ou des journaux. Elles

ne sont pas un lieu où se débarrasser de vieux livres détériorés ou de vieilles revues. Pour cela, vous pouvez utiliser les bacs jaunes de collecte sélective.

## AGENDA

- **3 avril** : Ateliers de Pâques aux Granges du Château
- **9 avril** : Animation de printemps du marché
- **28 avril** : Vide-greniers de Brion sur la place de l'Église (Comité des Fêtes)
- **8 mai** : Cérémonie de la Victoire de 1945
- **8 mai** : Repas des anciens combattants aux Granges du Château
- **29 juin** : Repas bourguignon avec concert Gospel et DJ (De Brion à Brion)
- **13 juillet** : Repas républicain et spectacle « La Tribu du Feu »
- **14 juillet** : Concours de pétanque aux Granges du Château

## LE MARCHÉ

Depuis décembre 2023, à la demande des commerçants, le marché a changé de place pour s'installer devant la Mairie. À cet endroit, il bénéficie de plus de visibilité et d'une source d'électricité plus stable. Il est aussi plus facile d'accès avec le parking de la Mairie et profite de l'éclairage public en début de soirée.

Vous avez pu le constater, la rôtisseuse de poulets ne vient plus. Elle ne vendait pas assez.

Le marché se tient donc maintenant :

**Tous les mardis de 16 h 30 à 19 h 00**

sur le parking devant la Mairie

### La Brasserie des Voyageurs

Restaurant – Traiteur italien qui propose charcuterie, fromages, lasagnes et pâtes fraîches maison.  
Possibilité de commander des pizzas le matin pour le soir au 03 86 62 11 75.

### Benoît CALLÉ

Apiculteur à Brion

Vous propose ses miels et préparations à base de miel

### M. VERPLANKEN

Apéritifs artisanaux

### Corine et ses Délices

Proposera à nouveau ses spécialités à partir d'avril

## DISTRIBUTEUR DE PAIN



Le distributeur de pain et de viennoiseries est toujours présent à l'arrêt de bus de la place de l'Église. Il est approvisionné tous les jours et 365 jours par an (sauf cas de force majeure) par

**La Boulangerie COURTIN de Charmoy**

## MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël s'est déroulé à la salle des fêtes « Les Granges du Château » le dimanche 26 novembre 2023. Les nombreux exposants ont ravi les non-moins nombreux visiteurs. Une belle journée pour amorcer la période des fêtes.



## CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

La première adjointe, Florence Sylvestre, a présidé la cérémonie du 5 décembre en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie à la stèle de La Fourchette. Ce fut l'occasion d'avoir une pensée pour Roger LATA, habitant de La Fourchette tué en Algérie.

## CONCERT DE NOËL DES CROQ'NOTES

Le 9 décembre 2023, à l'église Saint Phal de Brion, s'est déroulé le concert de Noël des Croq'Notes. Notre chorale a interprété son répertoire entre gospel et chants traditionnels de Noël. Malgré l'inondation de l'église en raison d'une très forte averse ils ont continué à chanter jusqu'au bout.



## ATELIERS DE NOËL

Comme chaque année, les ateliers de Noël organisés par Séverine et Julie ont eu lieu le 10 décembre 2023. Les enfants ont confectionné, entre autres, les décorations qui ont orné le village pour les fêtes de fin d'année. Merci et bravo à eux !



## GOÛTER DES AÎNÉS

Dans l'après-midi du 12 décembre, les aînés du village sont venus partager un goûter avec les élus et se sont vu remettre leur colis de Noël. Un beau moment de convivialité et de partage.



## ANIMATION DE NOËL DU MARCHÉ

Le marché du village a pris des couleurs de Noël le 19 décembre. Le Père Noël était de la partie pour distribuer des friandises aux enfants et la municipalité a offert un vin chaud aux visiteurs. Ce début de soirée fut un vrai succès. D'autres animations saisonnières seront mises en place.



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

L'année municipale 2024 a commencé le 14 janvier avec la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal. Cette année nous avons eu l'honneur de la visite M. Jean-Baptiste LEMOYNE, sénateur de l'Yonne. Le président de notre Communauté de Communes, M. Nicolas SORET était également présent.



## VISITE DU SOUS-PRÉFET

Le 13 mars nous avons eu la visite du sous-préfet de l'arrondissement de Sens à Brion. Il s'est tout d'abord entretenu avec le Maire, puis il a visité rapidement le village et le hameau et enfin il s'est entretenu avec les conseillers municipaux. Sa visite a duré un peu plus de 2 heures et a permis d'évoquer les projets de la Commune, les relations avec les services de l'État et les perspectives pour Brion.

## SOIRÉE PAËLLA KARAOKÉ

Le comité des fêtes a organisé une soirée karaoké avec un repas. La soirée s'est très bien passée. Nous étions une soixantaine de personnes. Au vu des retours positifs il est fort probable que nous réitérions l'expérience. Merci à tous les participants. Prochain rendez-vous, le vide-greniers de Brion le 28 avril prochain. Merci à tous !

Séverine, Julie, Mélanie et Stéphanie



## MISE À JOUR DE LA SIGNALISATION

Une nouvelle campagne de mise à jour de la signalisation routière a été réalisée le 18 mars dernier. Des panneaux routiers ont été remplacés ou simplement supprimés, d'autres ont été nouvellement implantés. Ce dossier a été mené conjointement par les Adjointes Christian ROUIF et Florence SYLVESTRE.



## BRIOCHETTES FARCIES FAÇON MAMAN DE DUMÉ

### Ingrédients pour 6 personnes :

- 6 brioches parisiennes
- 3 tranches de jambon
- 4 grosses cuillères de crème fraîche entière épaisse
- Gruyère râpé
- Épices (selon vos goûts)



Préchauffer le four thermostat 180 degrés.

Découper le chapeau et l'intérieur des briochettes façon tomate farcie (ndlr : réserver la mie pour le prochain petit déjeuner).

Réserver dans un plat qui va au four.

Dans un saladier, mélanger le jambon préalablement coupé en petits morceaux avec la crème et les épices de votre choix.

Garnir l'intérieur des briochettes et terminer par déposer une petite quantité de gruyère râpé

Mettre au four en surveillant la cuisson (ne pas laisser griller).

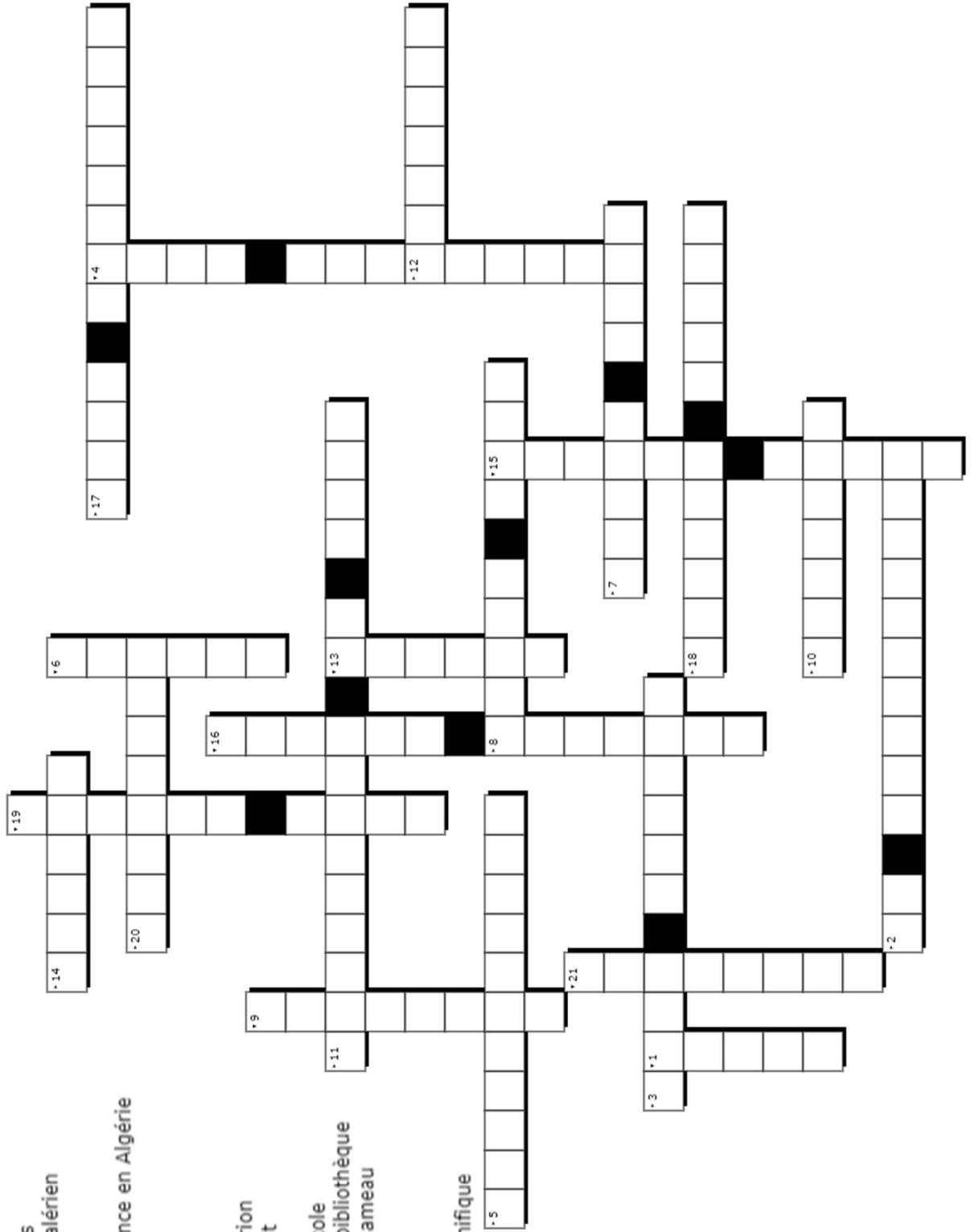


Sortir du four et remettre le chapeau. Servir accompagnés d'une salade.

**Bon appétit bien sûr !**

# Jeux

1. Notre village
2. Le hameau
3. Résistant fusillé par les nazis à Égriselles
4. Résistant fusillé par les nazis au Mont Valérien
5. Nom de l'une des cloches de l'église
6. Nom de l'une des cloches de l'église
7. Jeune de La Fourchette Mort pour la France en Algérie
8. Notre église lui est consacrée
9. Longue rue du village
10. Rue qui mène au hameau
11. Seigneur de Brion
12. Prénom de la femme du seigneur de Brion
13. Auparavant les femmes s'y réunissaient
14. Maison commune
15. Centenaire ayant donné son nom à l'école
16. Centenaire ayant donné son nom à la bibliothèque
17. Il y en a deux par an au village et au hameau
18. Époux de Marie Curie
19. Grand écrivain français
20. Écrivain et philosophe français
21. Depuis cette rue le panorama est magnifique





14H

MERCREDI 3 AVRIL



# ATELIERS DE PÂQUES



ATELIER CHOCOLAT  
PAR "GREENCACAO"

Atelier déco

Chasse aux oeufs

goûter



Réservé aux enfants

de la commune

Salle des fêtes

**LES GRANGES DU CHÂTEAU**

